

# Note Présentation Observatoire de la Tranquillité Publique

Contact  
Gwenaél Le Gal

Tél. : 02 40 15 10 50  
Mail : gwenael.legal@ville-guerande.fr

Page : 1 / 1

## Descriptif

L'Observatoire de la Tranquillité Publique est un dispositif qui émane du Projet Educatif de Territoire de mai 2015 dont un des objectifs était la mise en place d'une organisation cohérente et transversale des services municipaux chargée de missions de prévention auprès de la population. Afin de mener à bien cet objectif, un état des lieux prévention/médiation a eu lieu sur l'année 2016. Cette étude a mis en lumière plusieurs points :

- L'ensemble des services rencontrés font remonter une augmentation des situations à risque depuis 2014 et une nécessité d'adaptation et de formation des agents face à cette évolution.
- Le besoin de formaliser une procédure commune afin d'informer en cas de situation préoccupante et de manière transverse.
- Mettre en cohérence la ou les réponses apportées pour un enfant / un jeune fréquentant différents services municipaux.

Suite à ces conclusions, plusieurs actions ont été retenues :

- Créer une mission de coordination de la prévention avec une centralisation des différents signalements constatés dans les services municipaux
- Formaliser un protocole d'information commun à l'ensemble des services municipaux.
  - Une fiche dégradations/incidents sur la voie publique
  - Une fiche navette pour les services éducatifs
- Mettre en place une cellule d'analyse permettant de traiter l'ensemble des signalements et d'amener une réflexion globale sur les actions à entreprendre sur les services municipaux.
- Réunir une fois par un an l'Observatoire de la Tranquillité Publique qui est composé d'élue(s) et des directeurs de services afin de présenter le bilan de l'année écoulée et les pistes de travail à envisager